

De Mabel Elizabeth Harcourt (née Dean), de Montréal, province de Québec, épouse de Frederick Harcourt.

De Vera Catherine Searle (née Aumala), de Nolalu, Ontario, épouse de Charles William Searle.

De Edward Thomas Faragher, de Hillsdale, comté de Simcoe, Ontario, époux de Marie Faragher.

De Bertha Viola Lidkea (née Allen), de Mount-Denis, Ontario, épouse de Clifford William Lidkea.

De Sterling LeRoy Spicer, de Toronto, Ontario, époux de Amy Glenmore Spicer.

De Jane J. Wells (née Mitchell), de Toronto, Ontario, épouse de Ralph C. Wells.

De Hazel Pearle Pearcy (née Clark), de Toronto, Ontario, épouse de Gordon Montgomery Pearcy.

M. Campbell, secondé par M. Kennedy (Peace-River), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 8, Loi modifiant la Loi des grains. (Récépissés d'entrepôt), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Kennedy (Peace-River), secondé par M. Brown, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 9, Loi modifiant le Code criminel (fraude de *script*), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre alors reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott,—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le général, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et sur la motion de M. Meighen en amendement,—Que les mots suivants soient ajoutés à l'adresse:—

“Nous désirons respectueusement exprimer notre regret de constater que le Discours du Trône n'indique aucun programme qui puisse accroître le volume du travail au Canada, et surtout donner aux producteurs des denrées agricoles, de la houille et des autres produits de nécessité première, l'avantage auquel ils ont droit sur le marché de notre pays en raison de la situation mondiale actuelle.”